



**RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
80 Garland Avenue, 80 rue garland
Mailstop H-066, CP H-066
Dartmouth, Nova Scotia (Nouvelle-Écosse)
B3B 0J8
Facsimile: 902-426-7136

REQUEST FOR PROPOSAL

DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux : Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments : - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Installation de systèmes de traitement de l'eau pour réduire les trihalométhanes (THM) à Terre-Neuve-et-Labrador		Date 24 août 2020
Solicitation No. – N° de l'invitation M1000-1-1523		
Amendment No. – No. de la révision 001	Amendment Date - Date de la révision 15 septembre 2020	
Client Reference No. – N° de référence du client S.O.		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14h00	ADT (Atlantic Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Atlantique)
On / le :	06 octobre 2020	
Delivery – Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes – Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sandra Bremner sandra.bremner@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – N° de téléphone 902-720-5355	Facsimile No. – N° de télécopieur 902-426-7136	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No. – N° de téléphone	Facsimile No. – N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



MODIFICATION 001

La modification 001 est requis pour mettre à jour les instructions à l'intention des soumissionnaires, à répondre aux questions suivantes et à mettre à jour les appendices A, B, C et l'annexe B.

SUPPRIMER :

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.2 Présentation des soumissions

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par courriel à l'intention de la GRC ne seront pas acceptées.

INSÉRER :

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions transmises par courriel à l'intention de la GRC seront acceptées.

La seule adresse courriel pour les réponses aux demandes des soumissions est ATL_Procurement@rcmp-grc.gc.ca

Pour les soumissions transmises par courriel, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :

- i. Réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète ;
- ii. Disponibilité du système de courriel de réception ;
- iii. Incompatibilité entre le système de courriel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception ;
- iv. Retard dans la transmission ou la réception de la soumission ;
- v. Défaut de la part du soumissionnaire de bien identifier la soumission ;
- vi. Illisibilité de la soumission ; ou
- vii. Sécurité des données incluses dans la soumission.

QUESTION 1

Nous ne connaissons pas le débit des 3 installations mentionnées dans l'appel d'offres. Nous aurons besoin de ces informations, car cela dictera la durée de vie de l'équipement.

RÉPONSE 1

Nous ne connaissons pas de débit - une estimation est attendue en fonction de l'utilisation du bâtiment.

QUESTION 2

Y a-t-il des dimensions / dessins pour la pièce où le système doit-il être installé ? Cela nous aidera à décider de la longueur et de la largeur de l'équipement.

RÉPONSE 2

Nous n'avons pas de dimensions, c'est pourquoi il y a deux visites de site (une pour la planification, une pour l'installation). La taille (m²) a été ajoutée à l'annexe A, l'annexe B et l'annexe C.



SUPPRIMER :

ANNEXE « A » – Emplacements dans Terre-Neuve Est

	Emplacement	Type de bâtiment	Superficie (m ²)	Permis de travail requis	Niveaux THM à l'hiver 2019 (données provinciales)	Numéro du bâtiment
1	Bay D'Espoir	Unité d'habitation		Non	254.5	B/181
2	Bay D'Espoir	Unité d'habitation		Non	254.5	B/278
3	Bay D'Espoir	Unité d'habitation		Non	254.5	B/153
4	Bay D'Espoir	Détachement		Oui	254.5	B/258
5	Fermeuse	Unité d'habitation		Non	221.5	B/123
6	Ferryland	Unité d'habitation		Non	295.75	B/29
7	Ferryland	Unité d'habitation		Non	295.75	B/172
8	Ferryland	Détachement		Oui	295.75	B/155
9	Harbour Breton	Unité d'habitation		Non	154.25	B/230
10	Harbour Breton	Unité d'habitation		Non	154.25	B/152
11	Harbour Breton	Unité d'habitation		Non	154.25	B/262
12	Harbour Breton	Détachement		Oui	154.25	B/150
13	Harbour Breton	Unité d'habitation		Non	154.25	B/230
14	Lewisporte	Détachement		Oui	169.5	B/72
15	New-Wes-Valley	Unité d'habitation		Non	306.28	B/134
16	New-Wes-Valley	Unité d'habitation		Non	306.28	B/241
17	New-Wes-Valley	Unité d'habitation		Non	306.28	B/239
18	New-Wes-Valley	Détachement		Oui	306.28	B/240
19	Placentia	Unité d'habitation		Non	106.43	B/147
20	Placentia	Unité d'habitation		Non	106.43	B/128
21	Placentia	Unité d'habitation		Non	106.43	B/211
22	Placentia	Unité d'habitation		Non	106.43	B/212
23	Placentia	Détachement		Oui	106.43	B/80
24	Trepassey	Unité d'habitation		Non	238	B/263
25	Trepassey	Unité d'habitation		Non	238	B/264
26	Trepassey	Détachement		Oui	238	B/298
27	Twillingate	Détachement		Oui	132.5	B/65
28	Twillingate	Unité d'habitation		Non	132.5	B/248
29	Twillingate	Unité d'habitation		Non	132.5	B/249
30	Twillingate	Unité d'habitation		Non	132.5	B/454
31	Twillingate	Détachement		Oui	132.5	B/495
32	Whitbourne	Détachement		Oui	108.28	B/497
33	Whitbourne	Unité d'habitation		Non	108.28	B/185
34	Whitbourne	Unité d'habitation		Non	108.28	B/184
35	Whitbourne	Unité d'habitation		Non	108.28	B/183
36	Whitbourne	Unité d'habitation		Non	108.28	B/182
37	Whitbourne	Unité d'habitation		Non	108.28	B/187



SUPPRIMER :

ANNEXE « A » – Emplacements à Terre-Neuve Ouest

Emplacement	Type de bâtiment	Superficie (m ²)	Permis de travail requis	Niveaux THM à l'hiver 2019 (données provinciales)	Numéro du bâtiment
1	Burgeo	Unité d'habitation	Non	405	B/227
2	Burgeo	Unité d'habitation	Non	405	B/260
3	Burgeo	Unité d'habitation	Non	405	B/260
4	Burgeo	Détachement	Oui	405	B/14
5	Flower's Cove	Unité d'habitation	Non	149.5	B/156
6	Flower's Cove	Unité d'habitation	Non	149.5	B/157
7	Flower's Cove	Unité d'habitation	Non	149.5	B/158
8	Flower's Cove	Détachement	Oui	149.5	B/207
9	Port Saunders	Unité d'habitation	Non	162.5	B/144
10	Port Saunders	Unité d'habitation	Non	162.5	B/53
11	Port Saunders	Détachement	Oui	162.5	B/127
12	Port Saunders	Unité d'habitation	Non	162.5	B/269
13	Port Saunders	Unité d'habitation	Non	162.5	B/145
14	Port Saunders	Unité d'habitation	Non	162.5	B/271
15	Ramea	Unité d'habitation	Oui	385.33	B/222
16	Rocky Harbour	Unité d'habitation	Non	144.5	B/143
17	Rocky Harbour	Unité d'habitation	Non	144.5	B/177
18	Rocky Harbour	Détachement	Oui	144.5	B/293
19	Rocky Harbour	Unité d'habitation	Non	144.5	B/146
20	Rocky Harbour	Unité d'habitation	Non	144.5	B/280
21	St. Anthony	Unité d'habitation	Non	105.93	B/421
22	St. Anthony	Unité d'habitation	Non	105.93	B/160
23	St. Anthony	Unité d'habitation	Non	105.93	B/159
24	St. Anthony	Unité d'habitation	Non	105.93	B/41
25	St. Anthony	Détachement	Oui	105.93	B/79



SUPPRIMER :

ANNEXE « C » – Emplacements au Labrador

	Emplacement	Type de bâtiment	Superficie (m ²)	Permis de travail requis	Niveaux THM à l'hiver 2019 (données provinciales)	Numéro du bâtiment
1	Cartwright	Unité d'habitation		Non	231.9	B/369
2	Cartwright	Unité d'habitation		Non	231.9	B/236
3	Cartwright	Unité d'habitation		Non	231.9	B/208
4	Mary's Harbour	Unité d'habitation		Non	125.93	B/234
5	Mary's Harbour	Détachement		Oui	125.93	B/94
6	Mary's Harbour	Unité d'habitation		Non	125.93	B/236



INSÉRER :

ANNEXE « A » – Emplacements dans Terre-Neuve Est

	Emplacement	Type de bâtiment	Superficie (m ²)	Permis de travail requis	Niveaux THM à l'hiver 2019 (données provinciales)	Numéro du bâtiment
1	Bay D'Espoir	Unité d'habitation	224.6	Non	254.5	B/181
2	Bay D'Espoir	Unité d'habitation	226.9	Non	254.5	B/278
3	Bay D'Espoir	Unité d'habitation	139	Non	254.5	B/153
4	Bay D'Espoir	Détachement	328	Oui	254.5	B/258
5	Fermeuse	Unité d'habitation	161.3	Non	221.5	B/123
6	Ferryland	Unité d'habitation	234.2	Non	295.75	B/29
7	Ferryland	Unité d'habitation	150.6	Non	295.75	B/172
8	Ferryland	Détachement	225.4	Oui	295.75	B/155
9	Harbour Breton	Unité d'habitation	128.9	Non	154.25	B/230
10	Harbour Breton	Unité d'habitation	224.6	Non	154.25	B/152
11	Harbour Breton	Unité d'habitation	116.54	Non	154.25	B/262
12	Harbour Breton	Détachement	226.5	Oui	154.25	B/150
13	Harbour Breton	Unité d'habitation	128.9	Non	154.25	B/230
14	Lewisporte	Détachement	430.9	Oui	169.5	B/72
15	New-Wes-Valley	Unité d'habitation	130.9	Non	306.28	B/134
16	New-Wes-Valley	Unité d'habitation	142.4	Non	306.28	B/241
17	New-Wes-Valley	Unité d'habitation	142.4	Non	306.28	B/239
18	New-Wes-Valley	Détachement	299.6	Oui	306.28	B/240
19	Placentia	Unité d'habitation	210.3	Non	106.43	B/147
20	Placentia	Unité d'habitation	210.3	Non	106.43	B/128
21	Placentia	Unité d'habitation	199.6	Non	106.43	B/211
22	Placentia	Unité d'habitation	201.7	Non	106.43	B/212
23	Placentia	Détachement	417.8	Oui	106.43	B/80
24	Trepassey	Unité d'habitation	227.3	Non	238	B/263
25	Trepassey	Unité d'habitation	227.3	Non	238	B/264
26	Trepassey	Détachement	244.7	Oui	238	B/298
	Twillingate	Détachement		Oui	132.5	B/65
27	Twillingate	Unité d'habitation	142.1	Non	132.5	B/248
28	Twillingate	Unité d'habitation	142.1	Non	132.5	B/249
	Twillingate	Unité d'habitation		Non	132.5	B/454
29	Twillingate	Détachement	491.3	Oui	132.5	B/495
30	Whitbourne	Détachement	491.3	Oui	108.28	B/497
31	Whitbourne	Unité d'habitation	204.2	Non	108.28	B/185
32	Whitbourne	Unité d'habitation	204.2	Non	108.28	B/184
33	Whitbourne	Unité d'habitation	224.6	Non	108.28	B/183
34	Whitbourne	Unité d'habitation	224.6	Non	108.28	B/182
	Whitbourne	Unité d'habitation		Non	108.28	B/187



INSÉRER :

ANNEXE « A » – Emplacements à Terre-Neuve Ouest

	Emplacement	Type de bâtiment	Superficie (m ²)	Permis de travail requis	Niveaux THM à l'hiver 2019 (données provinciales)	Numéro du bâtiment
1	Burgeo	Unité d'habitation	142.8	Non	405	B/227
2	Burgeo	Unité d'habitation	367.2	Non	405	B/260
3	Burgeo	Unité d'habitation	367.2	Non	405	B/260
4	Burgeo	Détachement	202.2	Oui	405	B/14
5	Flower's Cove	Unité d'habitation	206.1	Non	149.5	B/156
6	Flower's Cove	Unité d'habitation	224.1	Non	149.5	B/157
7	Flower's Cove	Unité d'habitation	226.2	Non	149.5	B/158
8	Flower's Cove	Détachement	187.1	Oui	149.5	B/207
9	Port Saunders	Unité d'habitation	209.6	Non	162.5	B/144
10	Port Saunders	Unité d'habitation	247.1	Non	162.5	B/53
11	Port Saunders	Détachement	398	Oui	162.5	B/127
12	Port Saunders	Unité d'habitation	223	Non	162.5	B/269
13	Port Saunders	Unité d'habitation	209.6	Non	162.5	B/145
14	Port Saunders	Unité d'habitation	223	Non	162.5	B/271
15	Ramea	Unité d'habitation	34.9	Oui	385.33	B/222
16	Rocky Harbour	Unité d'habitation	224.3	Non	144.5	B/143
17	Rocky Harbour	Unité d'habitation	135	Non	144.5	B/177
	Rocky Harbour	Détachement		Oui	144.5	B/293
18	Rocky Harbour	Unité d'habitation	209.6	Non	144.5	B/146
19	Rocky Harbour	Unité d'habitation	142.3	Non	144.5	B/280
20	St. Anthony	Unité d'habitation	158.3	Non	105.93	B/421
21	St. Anthony	Unité d'habitation	224.1	Non	105.93	B/160
22	St. Anthony	Unité d'habitation	224.1	Non	105.93	B/159
23	St. Anthony	Unité d'habitation	233.4	Non	105.93	B/41
24	St. Anthony	Détachement	267	Oui	105.93	B/79



INSÉRER :

ANNEXE « C » – Emplacements au Labrador

Emplacement	Type de bâtiment	Superficie (m ²)	Permis de travail requis	Niveaux THM à l'hiver 2019 (données provinciales)	Numéro du bâtiment	
1	Cartwright	Unité d'habitation	123.4	Non	231.9	B/369
2	Cartwright	Unité d'habitation	141.5	Non	231.9	B/236
3	Cartwright	Unité d'habitation	211.7	Non	231.9	B/208
4	Mary's Harbour	Unité d'habitation	121.8	Non	125.93	B/234
5	Mary's Harbour	Détachement	204.6	Oui	125.93	B/94
6	Mary's Harbour	Unité d'habitation	141.5	Non	125.93	B/236



SUPPRIMER :

ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT (PROPOSITION FINANCIÈRE)

**Tableau des prix unitaires
Installation de systèmes de traitement de l'eau pour réduire les trihalométhanes –
Terre-Neuve-et-Labrador
(Coûts formant la base du contrat adjudgé)**

Tableau des prix unitaires : Emplacements à Terre-Neuve Est

Élément	Quantité (a)	Coût unitaire (b)	Coût total (a) x (b)
Déplacements (par site, avant l'installation) ¹	34	\$	\$
Déplacements (par site, pour l'installation)	34	\$	\$
Fournir et installer le système (unité d'habitation) ²	25	\$	\$
Fournir et installer le système (détachement) ³	9	\$	\$
Analyse de la qualité de l'eau ⁴	34	\$	\$
Total pour les emplacements à Terre-Neuve Est			\$

Notes

1. Déplacements (par site, avant l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin de déterminer l'emplacement des systèmes de réduction des THM, par site.
2. Déplacements (par site, pour l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin d'installer les systèmes de réduction des THM, par site.
3. Fournir et installer le système (unité d'habitation) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans une unité d'habitation de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
4. Fournir et installer le système (détachement) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans un détachement de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
5. Analyse de la qualité de l'eau :
Tous les coûts associés à la collecte, au transport et à l'analyse des échantillons doivent être inclus dans la valeur totale du contrat.



SUPPRIMER :

ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT (PROPOSITION FINANCIÈRE)

**Tableau des prix unitaires
Installation de systèmes de traitement de l'eau pour réduire les trihalométhanes –
Terre-Neuve-et-Labrador
(Coûts formant la base du contrat adjugé)**

Tableau des prix unitaires : Emplacements à Terre-Neuve Ouest

Élément	Quantité (a)	Coût unitaire (b)	Coût total (a) x (b)
Déplacements (par site, avant l'installation) ¹	24	\$	\$
Déplacements (par site, pour l'installation) ¹	24	\$	\$
Fournir et installer le système (unité d'habitation) ²	19	\$	\$
Fournir et installer le système (détachement) ³	4	\$	\$
Analyse de la qualité de l'eau ⁴	24	\$	\$
Total pour les emplacements à Terre-Neuve Ouest			\$

Notes

1. Déplacements (par site, avant l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin de déterminer l'emplacement des systèmes de réduction des THM, par site.
2. Déplacements (par site, pour l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin d'installer les systèmes de réduction des THM, par site.
3. Fournir et installer le système (unité d'habitation) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans une unité d'habitation de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
4. Fournir et installer le système (détachement) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans un détachement de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
5. Analyse de la qualité de l'eau :

Tous les coûts associés à la collecte, au transport et à l'analyse des échantillons doivent être inclus dans la valeur totale du contrat.



INSÉRER :

ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT (PROPOSITION FINANCIÈRE)

**Tableau des prix unitaires
Installation de systèmes de traitement de l'eau pour réduire les trihalométhanes –
Terre-Neuve-et-Labrador
(Coûts formant la base du contrat adjudgé)**

Tableau des prix unitaires : Emplacements à Terre-Neuve Est

Élément	Quantité (a)	Coût unitaire (b)	Coût total (a) x (b)
Déplacements (par site, avant l'installation) ¹	37	\$	\$
Déplacements (par site, pour l'installation)	37	\$	\$
Fournir et installer le système (unité d'habitation) ²	27	\$	\$
Fournir et installer le système (détachement) ³	10	\$	\$
Analyse de la qualité de l'eau ⁴	37	\$	\$
Total pour les emplacements à Terre-Neuve Est			\$

Notes

1. Déplacements (par site, avant l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin de déterminer l'emplacement des systèmes de réduction des THM, par site.
2. Déplacements (par site, pour l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin d'installer les systèmes de réduction des THM, par site.
3. Fournir et installer le système (unité d'habitation) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans une unité d'habitation de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
4. Fournir et installer le système (détachement) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans un détachement de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
5. Analyse de la qualité de l'eau :
Tous les coûts associés à la collecte, au transport et à l'analyse des échantillons doivent être inclus dans la valeur totale du contrat.



INSÉRER :

ANNEXE « B » – BASE DE PAIEMENT (PROPOSITION FINANCIÈRE)

**Tableau des prix unitaires
Installation de systèmes de traitement de l'eau pour réduire les trihalométhanes –
Terre-Neuve-et-Labrador
(Coûts formant la base du contrat adjudgé)**

Tableau des prix unitaires : Emplacements à Terre-Neuve Ouest

Élément	Quantité (a)	Coût unitaire (b)	Coût total (a) x (b)
Déplacements (par site, avant l'installation) ¹	25	\$	\$
Déplacements (par site, pour l'installation) ¹	25	\$	\$
Fournir et installer le système (unité d'habitation) ²	19	\$	\$
Fournir et installer le système (détachement) ³	6	\$	\$
Analyse de la qualité de l'eau ⁴	25	\$	\$
Total pour les emplacements à Terre-Neuve Ouest			\$

Notes

1. Déplacements (par site, avant l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin de déterminer l'emplacement des systèmes de réduction des THM, par site.
2. Déplacements (par site, pour l'installation) :
Toutes les dépenses de déplacement prévues pour ce projet afin d'installer les systèmes de réduction des THM, par site.
3. Fournir et installer le système (unité d'habitation) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans une unité d'habitation de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
4. Fournir et installer le système (détachement) :
Toutes les dépenses liées à la fourniture et à l'installation d'un système de traitement de l'eau dans un détachement de la GRC pour réduire les THM, conformément à la description fournie dans l'Énoncé des travaux, par bâtiment.
5. Analyse de la qualité de l'eau :

Tous les coûts associés à la collecte, au transport et à l'analyse des échantillons doivent être inclus dans la valeur totale du contrat.

